

2018/004

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice 14

Présents 11

Votants 12

L'an deux mil dix huit

le 29 mars février à 20 heures

le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

PRESENTS : Louis-Marc RIVOAL, Yvette JAMBOU, Jean-Claude CARADEC, Eléonore CHAMBON, Lydia ROUSSIN, Yvon FICHEN, Guy ALLAIN, Anthony ROLLAND, Brigitte PRUDENT, Hervé GARNIER, Pierre SAOUTER.

PROCURATIONS : Emmanuel LE DUIGOU donne procuration à Louis-Marc RIVOAL.

ABSENTS : Louis-Marc QUERE, André LE TEXIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre SAOUTER est élu secrétaire de séance.

OBJET **CONTRAT ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2018**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle proposition pour l'entretien des espaces verts établie par l'Entreprise Jardins Services de Roudouallec.

Les prestations proposées comprennent la tonte avec le ramassage et la mise en déchetterie concernant :

- le terrain des Sports : 15 tontes par an
- le pourtour du terrain des sports : tonte une fois par mois
- les abords de l'Eglise, du monument aux morts, de la salle polyvalente, de l'Ecole Publique, du cimetière, de la croix, de l'aire de pique nique, du tour du massif de la Villeneuve, et la tonte de la pelouse à Ker Isole : 12 à 15 tontes par an.

Après délibération et appréciant la qualité du travail fourni au cours des années passées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à l'Entreprise Jardins Services de Roudouallec les travaux d'entretien des espaces verts pour l'année 2018 et autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat. Le coût de la prestation s'élève à 8 300.00 € HT.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,



Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le : 3 avril 2018

2018/003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 12
Votants 13

L'an deux mil dix huit
le 29 mars février à 20 heures
le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

PRESENTS : Louis-Marc RIVOAL, André LE TEXIER, Yvette JAMBOU, Jean-Claude CARADEC, Eléonore CHAMBON, Lydia ROUSSIN, Yvon FICHEN, Guy ALLAIN, Anthony ROLLAND, Brigitte PRUDENT, Hervé GARNIER, Pierre SAOUTER.

PROCURATIONS : Emmanuel LE DUGOU donne procuration à Louis-Marc RIVOAL.

ABSENTS : Louis-Marc QUERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre SAOUTER est élu secrétaire de séance.

OBJET ***APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE LA COMMUNE ET DU SERVICE ASSAINISSEMENT DRESSES PAR LE RECEVEUR PRINCIPAL***

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
-

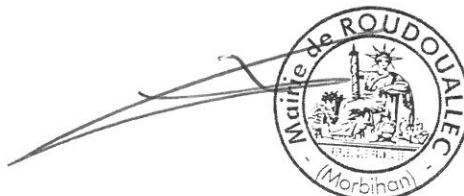
Déclare à la majorité que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le 3 avril 2018



Le Conseil Municipal de Roudouallec réuni le 29 mars 2018 sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SERVICE ASSAINISSEMENT

Nombre de membres en exercice : 14

Date de la convocation : 23 mars 2018

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES

Abstention : 2

Pour : 9

Contre :

Blanc

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dép ou Déficit	Rec ou Excédent	Dép ou Déficit	Rec ou Excédent	Dép ou Déficit	Rec ou Excédent
Résultats reportés		8 258,05	-42898,4		-42898,4	8258,05
Opérations de l'exercice	-37 150,73	46 152,30	-28045,97	20302,95	-65196,7	66455,25
TOTAUX	-37150,73	54410,35	-70944,37	20302,95	-108095,1	74713,3
Résultats de clôture		17259,62	-50641,42		-33381,8	
Restes à réaliser			-30080,87		-30080,87	
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS		17 259,62	-80 722,29		-63 462,67	

2) Constate que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : André LE TEXIER, Yvette JAMBOU, Jean-Claude CARADEC, Eléonore CHAMBON, Lydia ROUSSIN, Yvon FICHEN, Hervé GARNIER, Guy ALLAIN, Brigitte PRUDENT, Anthony ROLLAND, Pierre SAOUTER.

Le Maire ne participe pas au vote.

Emmanuel LE DUGOU donne procuration à Louis Marc RIVOAL.

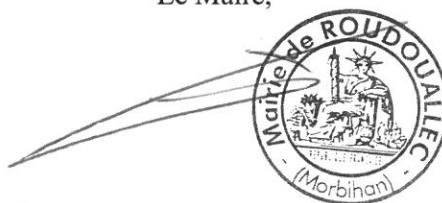
Absent : Louis-Marc QUERE.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le : 3 avril 2018



Le Conseil Municipal de Roudouallec réuni le 29 mars 2018 sous la présidence de M. Louis-Marc RIVOAL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Nombre de membres en exercice : 14

Date de la convocation : 23 mars 2018

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES

Abstention : 4

Pour : 6

Contre :

Blanc

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dép ou Déficit	Rec ou Excédent	Dép ou Déficit	Rec ou Excédent	Dép ou Déficit	Rec ou Excédent
Résultats reportés		97 125,79	96438,35		96438,35	97125,79
Opérations de l'exercice	503 029,09	610 385,51	257904,15	173408,43	760933,24	783793,94
TOTAUX	503029,09	707511,3	354342,5	173408,43	857371,59	880919,73
Résultats de clôture		204482,21	-180934,07			23548,14
Restes à réaliser			49818,73	18750	49818,73	18750
TOTAUX CUMULES			230752,8	18750	49818,73	42298,14
RESULTATS DEFINITIFS		204 482,21	212 002,80		-7 520,59	

2) Constate que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Yvette JAMBOU, Jean-Claude CARADEC, Eléonore CHAMBON, Lydia ROUSSIN, Yvon FICHEN, Hervé GARNIER, Guy ALLAIN, Brigitte PRUDENT, Anthony ROLLAND, Pierre SAOUTER.

Le Maire ne participe pas au vote.

Emmanuel LE DUIGOU donne procuration à Louis Marc RIVOAL.

Absents : Louis-Marc QUERE, André LE TEXIER.

Certifié exécutoire le :

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le : 3 avril 2018

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,

